INFOS BOURSES

Le collège met à votre disposition un service pour vous permettre de formuler une demande de bourse

Cette demande de bourse peut être faite :

- sur internet : teleservices.ac-toulouse.fr avec les codes que le collège vous a envoyés (voir ci-contre)

- sur dossier papier : ce dossier papier est à retirer à l'intendance.

Le collège peut vous aider pour la saisie, tous les jours de 09 h à 12 h et de 14 h à 16 h au service intendance.

Attention, la demande en ligne ou le dossier papier sont à faire avant le 18 octobre 2018.

Aucune demande ne pourra être prise en compte au-delà cette date.